

**209551**  
**CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Marie BENOIT-CHAPPAT, notaire associé de la société civile professionnelle « Laurent PEGURIER et Marie BENOIT-CHAPPAT, notaires associés », titulaire d'un office notarial à VENICE, 28 place du Grand Jardin, CRPCEN N° 06063, le 23 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle, avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant, entre :

Monsieur Jean-Paul NIMANT, retraité, et Madame Sylviane Marie Clémence VENTURINI, retraitée, demeurant ensemble à VENICE (06140) 1683 route de Cagnes.

Monsieur est né à NICE (06000) le 3 janvier 1953.

Madame est née à HO CHI MINH-VILLE (Vietnam du sud) le 19 janvier 1955.

Mariés à la mairie de VENICE (06140) le 2 septembre 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

**Pour insertion.**  
**Le notaire.**

209532

**SYNERGIE CAD**

Société par actions simplifiée au capital de 748 034,00 €

Siège social : Z1 1<sup>ère</sup> avenue 2<sup>ème</sup> rue

06515 CARROS

340 012 939 RCS GRASSE

**AVIS**

Suivant décisions de l'associée unique en date du 30/06/2023, il résulte que les mandats de la société ASSISTANCE CONSEILS ET REVISION COMPTABLE, co-commissaire aux comptes titulaire et de la société 3A CONSEIL, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'associée unique a décidé de ne pas les renouveler dans leurs fonctions.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de GRASSE.

**Pour avis, la présidente.**

209530

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte SSP du 26/07/2023, constitution d'une SASU dénommée : AM PRIMEUR

Capital : 1 000 Euros.

Siège : 5-7 place du Grand Jardin, 06140 VENICE

Objet : Primeur comprenant la vente de fruits et légumes frais et sec, fromagerie, épicerie fine, fromagerie

Président : Monsieur Anoir MKHININI demeurant à 30 bis rue Gambetta, 06140 COURSEGOULES

Transmission des actions : La cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la société.

Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS GRASSE.

209541

**RECTIFICATIF**

À l'annonce 209328 publiée dans Les Petites Affiches des Alpes-Maritimes du 27/07/2023 concernant BGZH INVEST, il fallait lire :

Suivant acte sous seing privé en date à CONTES le 20 août 2023.

209501



**PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES**  
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

**1<sup>ER</sup> AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AVEC ÉTUDE D'IMPACT CONCERNANT LE PROJET DE "RECONSTRUCTION DES 3 PONTONS PERMANENTS (MARRIOTT, CARLTON, MARTINEZ)" COMMUNE DE CANNES**

En exécution de l'arrêté préfectoral n° 2023-582 du 1<sup>er</sup> août 2023, une enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale avec mise à jour de l'étude d'impact commune aux rechargements des plages, concernant le projet de reconstruction des 3 pontons permanents (Marriott, Carlton, Martinez) aura lieu :

**Du lundi 11 septembre 2023 à 9h au mercredi 11 octobre 2023 à 17h inclus**

Siège de l'enquête, lieu de permanence, de consultation des dossiers et de mise à disposition du registre

Capitainerie du port Pierre Canto, Boulevard de la Croisette, 06400 CANNES  
Tél. : 04 92 18 84 84

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Pendant le délai ci-dessus, les pièces du dossier ainsi que le registre à feuillets non-mobles, cotés et paraphés par Monsieur le commissaire-enquêteur, seront déposés à l'adresse du lieu de permanence sus-citée où les intéressés pourront les consulter aux jours et heures habituels d'ouverture au public susvisé.

Les observations, propositions et contre-propositions et toute correspondance relative à l'enquête pourront être adressées par courrier au siège de l'enquête ; à la capitainerie du port Pierre Canto, à l'adresse ci-dessus, mais également envoyées par messagerie à l'adresse suivante : dtm-sm@alpes-maritimes.gouv.fr. Elles devront être reçues au plus tard le **mercredi 11 octobre 2023 à 17h**. Elles seront tenues à la disposition du public au lieu de permanence de l'enquête susvisé, et seront accessibles sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes :

<https://www.alpes-maritimes.gouv.fr> dans les meilleurs délais.

Le dossier d'enquête ainsi que les observations du public seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête, auprès de la mairie de CANNES.

Pendant la durée de l'enquête, une version numérique du dossier d'enquête sera consultable en permanence sur le site internet de la préfecture : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr> (Services de l'État dans les Alpes-Maritimes – Publications – Enquête publique)

Par décision n° E2300022/06 en date du 22 juin 2023, la présidente du tribunal administratif de NICE désigne Monsieur Georges REVINCI en tant que commissaire-enquêteur et Madame Françoise ROUXEL en tant que commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public aux jours et heures suivants :

**Capitainerie du port Pierre Canto**

**Lundi 11 septembre 2023 de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

**Jeudi 21 septembre 2023 de 9h à 12h30**

**Vendredi 29 septembre 2023 de 13h30 à 17h**

**Mercredi 11 octobre 2023 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

Des renseignements complémentaires peuvent être sollicités auprès du responsable du projet : La commune de CANNES, à l'adresse : Hôtel de Ville, 1 place Bernard Cornut Gentilles, CS 30140, 06400 CANNES, disponible aux coordonnées téléphoniques : 04 97 06 40 00 – 04 97 06 47 68

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera mis à la disposition du commissaire-enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire-enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le service instructeur du projet (Direction départementale des territoires et de la mer, service maritime) et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire-enquêteur adressera l'ensemble des pièces, accompagné de ses conclusions motivées dans un délai d'un mois, à la date de la clôture de l'enquête, au préfet des Alpes-Maritimes – Direction départementale des territoires et de la mer – service maritime – mission environnement marin. La copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr> (services de l'état dans les Alpes-Maritimes – Publications – Enquête publique).

Le commissaire-enquêteur transmettra une copie de son rapport d'enquête et des conclusions motivées à la mairie de CANNES, où toute personne physique ou morale, concernée, pourra en prendre connaissance et demander communication, à ses frais, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture.

Le commissaire-enquêteur fera parvenir une copie de ces mêmes documents à la présidente du tribunal administratif de NICE.

209525

**AZUR SOLS DECO**

SARL à associé unique en liquidation

au capital de 1 000 €

102 rue de France - 06000 NICE

RCS NICE 951 951 003

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Aux termes d'une AGO en date du 9/08/2023, l'associé unique :

- A constaté la clôture de la liquidation de la société en date du 9/08/2023

- S'est déchargé de son mandat de liquidateur ;

La société sera radiée du RCS NICE.

**Pour avis.**

209542

**AVIS DE DISSOLUTION**

CHARMI SCI au capital de 76 224 Euros 30 av des Broussailles, BAT A, 06400 CANNES RCS CANNES 413 296 203. Aux termes d'une AGE du 21/08/2023, prenant effet ce jour, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. Monsieur Michel RIFERT sis 30 av des Broussailles bat a, 06400 CANNES a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Dépôt légal au RCS CANNES. **Pour avis. Le représentant légal.**

209521

**EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE**

Rôle 22/19 AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE DES CRÉANCES article L 622-24 du code du commerce **ROUX-GUISTO Michel, Camille, Cèles**, activité agricole : Elevage de vaches laitières Les clipières LAN-TOSQUE 06450

Le greffier du tribunal judiciaire de NICE, informe Messieurs les créanciers, que la liste des créances dans l'affaire ci-dessus est déposée au greffe des procédures collectives. En conséquence, tout intéressé peut contester cette liste dans le délai d'un mois à compter de la publication au bulletin d'annonces et civiles et commerciales (BODACC)

NICE, le 31 juillet 2023

**Le greffier.**

209534

**AVIS**

Aux termes des décisions du 11/08/2023, l'actionnaire unique de la société dénommée MUZAEV ARCHITECTURE, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 100 Euros, immatriculée au RCS NICE sous le numéro 890 677 834 et dont le siège social est à NICE (06000), 24, rue Verdi, a décidé de modifier la dénomination sociale pour la remplacer par « ZELIM MUZAEV ARCHITECTE », et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts. L'actionnaire unique a également décidé d'augmenter le capital social de 4 900 Euros, pour être porté à 5 000 Euros, à compter du 11/08/2023, avec modification corrélatrice des articles 7 et 8 des statuts. **Pour avis.**

209531

**DELTA'RENOV**

SASU au capital de 1 000 €

Siège social : 26 rue Caffarelli, C/o

Espace Grosso, 06000 NICE

RCS NICE 820 738 565

**AVIS DE DISSOLUTION**

À l'AGE du 31/07/2023, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2023 et de sa mise en liquidation. PLESSA Valeriu, 43 avenue Californie, 06200 NICE, est nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au 26 rue Caffarelli, C/o Espace Grosso, 06000 NICE. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NICE.

209536

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte SSP du 18/08/2023, il a été constitué une SCI dénommée : TWENTYSIX. Siège social : 43 av de la Bornala, "la sousta 4", 06200 NICE. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS NICE. Capital : 100 Euros. Objet : L'acquisition, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers. Gérant : M. Aharon BENHAMOU, 3 av de la Bornala, "la sousta 4", 06200 NICE. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.